



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

ALLER DE L'AVANT

Une sélection de réalisations
du Programme forestier de la FAO 2014-2015



Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

ALLER DE L'AVANT

Une sélection de réalisations du Programme forestier de la FAO 2014-2015





Table des matières

Avant-propos	vii
Objectifs stratégiques de la FAO	viii
Acronymes et abréviations	xii
	1
	Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition
	4
	Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables
	14
	Réduire la pauvreté rurale
	21
	Œuvrer pour des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces
	26
	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise
La somme des connaissances techniques, la qualité et les services au service du travail de l'Organisation	35
Le Programme forestier de la FAO en chiffres	38



AVANT-PROPOS

L'édition *Aller de l'avant 2016* montre comment, durant l'exercice 2014-2015, la FAO a pu assister ses membres dans leurs démarches pour optimiser le rôle de la forêt et des arbres sur le plan économique, social et environnemental, atteignant par la même occasion des objectifs sociétaux plus larges.

Au cours de l'exercice biennal 2014-2015 les principales orientations politiques à l'échelle mondiale ont effectivement pris la mesure du rôle crucial joué par les forêts et les arbres en ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à ce changement, la réduction de la pauvreté, ainsi que de nombreuses autres questions mondiales importantes. En septembre 2014, nombre de gouvernements, entreprises et organisations de la société civile ont approuvé la Déclaration de New York sur les forêts, dont l'objectif est qu'à l'horizon 2020 la proportion des forêts qui disparaissent soit divisée par deux et qu'elle soit complètement arrêtée en 2030. Les objectifs de développement durable (ODD), ratifiés par les Nations Unies en septembre 2015, comportent une clause sur la gestion durable de la forêt (GDF); ils mettent aussi en exergue le rôle de la forêt dans la perspective de réaliser plusieurs autres ODD à l'échelle mondiale. L'accord phare de Paris – adopté par la 21^e Conférence des Parties prenantes de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) de décembre 2015 – a lui aussi souligné la nécessité de réduire les émissions de gaz carbonique dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, conjuguée à une GDF, servant au stockage du gaz carbonique.

Le nouveau Cadre stratégique de la FAO s'est déployé en 2014-2015; il comporte désormais cinq objectifs principaux qui renforcent les ODD et d'autres perspectives à l'échelle mondiale. Le Département des forêts de la FAO poursuit son travail de consolidation pour convertir ces objectifs en actions concrètes qui auront un impact en termes de transformation et de durabilité. En partenariat avec le Gouvernement d'Afrique du Sud et de nombreuses autres organisations, la FAO a convoqué le XIV^e Congrès forestier mondial à Durban en septembre 2015. Cet événement, qui a rassemblé environ 4 000 participants, d'une part, a permis que les informations et les connaissances sur les questions afférentes à la forêt soient partagées à l'échelle du monde, et, d'autre part, a donné lieu à

un débat nourri sur les grands défis qui y sont relatifs. En guise de conclusion, le Congrès a proposé une vision d'ensemble de la forêt et des pratiques forestières à l'horizon 2050 et au-delà, ce qui s'avérera précieux pour informer et guider les orientations futures.

La FAO s'est depuis longtemps mobilisée pour soutenir la cause des forêts et des arbres ainsi que leur rôle essentiel, et cette implication s'est poursuivie en 2014-2015. Durant cette période, le Programme forestier de la FAO avait plus de 145 projets en cours, répartis dans plus de 45 pays différents et dont la valeur totale atteignait 362 millions de dollars des États-Unis; par ailleurs, la FAO était également impliquée dans des activités régulières d'une valeur avoisinant 28 millions de dollars des États-Unis. Le travail qu'elle effectue résulte de la synergie produite par les relations qu'elle entretient avec son réseau de partenaires clés et les pays membres, dans les domaines sur lesquels repose la GDF.

Alors que la population mondiale s'accroît, que le changement climatique se fait déjà sentir, que se produisent des migrations importantes des populations rurales vers les régions urbaines, et enfin face aux défis liés aux contextes politiques, économiques, sociaux et environnementaux, jamais la nécessité de disposer de stratégies d'exploitation de la terre intersectorielles efficaces, soutenues par des investissements responsables et durables, ne s'est fait sentir avec une telle acuité. Comme le démontrent les exemples concrets qui figurent dans cette publication, la FAO a pour mission d'aider ses membres – tout particulièrement les membres les plus vulnérables des communautés qu'elle est chargée de représenter – dans leurs efforts pour développer ces stratégies et, dans ce cadre-là, pour trouver des réponses équitables et durables aux défis auxquelles elles sont confrontées, et de façon concomitante.



RENÉ CASTRO-SALAZAR

Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO

En 2012, afin de pouvoir répondre aux questions soulevées par les grandes tendances du développement agricole mondial et relever les défis rencontrés par les États Membres, la FAO a identifié un certain nombre de priorités clés où elle était la mieux placée pour intervenir. Une analyse approfondie de ses avantages comparatifs a permis à l'Organisation de déterminer des objectifs stratégiques (OS) qui représenteront ses principaux domaines d'engagement dans sa lutte pour réaliser sa vision et atteindre ses objectifs globaux. Le schéma 1 illustre la contribution de la forêt à ces objectifs.

Les cinq objectifs stratégiques sont les suivants:



OS1. CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

Il y a dans le monde assez de moyens pour produire les volumes de nourriture nécessaires pour que tout le monde mange à sa faim; pourtant, en dépit des progrès enregistrés durant les deux dernières décennies, 805 millions de personnes souffrent encore de faim chronique. Pour ce qui est des enfants, on estime que 161 millions des moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique (attestée par des retards de croissance), que près de 99 millions présentent un déficit pondéral, et qu'environ 51 millions sont émaciés par suite de malnutrition aiguë.

Le mandat de la FAO consiste à aider ses Membres à faire en sorte que leurs ressortissants aient régulièrement accès à une nourriture de qualité, en quantité suffisante. La FAO peut contribuer à atteindre cet objectif en soutenant les politiques et les engagements en faveur de la sécurité alimentaire et d'une bonne nutrition, et en veillant à ce que soient disponibles et accessibles des informations actualisées sur les problèmes et les solutions relatifs à la faim et à la nutrition.

Le Programme forestier apporte son assistance à ses membres pour uniformiser les politiques en matière de forêts et de sécurité alimentaire; pour améliorer la disponibilité des données portant sur le rôle de la forêt dans la sécurité alimentaire; enfin, pour utiliser l'exploitation foncière comme un moyen d'augmenter la sécurité alimentaire.



OS2. RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

À l'horizon 2050, la planète devrait compter 9 milliards d'habitants. L'accroissement démographique devrait être particulièrement marqué dans les zones qui sont fortement dépendantes de l'agriculture (culture, élevage, foresterie et pêche) et dans lesquelles on enregistre déjà des taux élevés d'insécurité alimentaire. Favoriser la croissance du secteur agricole est l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté et d'instaurer la sécurité alimentaire. Nous devons veiller à ce que l'augmentation de la productivité ne profite pas qu'à une minorité réduite de personnes, et à ce que la base de ressources naturelles puisse rendre des services qui renforcent la durabilité (pollinisation, cycle des éléments nutritifs dans les sols, eau de qualité, etc.).

Le Programme forestier développe des politiques et met en place des projets sur le terrain pour promouvoir une gestion forestière durable; la régénération de terres dégradées, notamment les zones désertiques, les montagnes et les bassins versants; le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique; la gestion durable de la faune; la préservation des zones protégées et des ressources génétiques; et l'agroforesterie. Il est aussi mobilisé pour améliorer le contrôle et le suivi des ressources forestières au niveau national et au niveau mondial.



OS3. RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

La plupart des pauvres de la planète vivent dans des zones rurales. La faim et l'insécurité alimentaire sont, avant toute autre chose, des expressions de cette pauvreté rurale. La réduire est donc l'un des objectifs fondamentaux de l'Organisation. Au cours de ces dernières décennies, de nombreux habitants des zones rurales sont sortis de la pauvreté. En 1990, 54 pour cent des personnes vivant dans les régions rurales des pays en développement vivaient avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour et étaient considérés comme extrêmement pauvres. En 2010, ce chiffre était tombé à 35 pour cent. Malheureusement, la pauvreté rurale reste très répandue, surtout en Asie du Sud et en Afrique; c'est également dans ces régions que les moyens d'existence des populations rurales ont le moins évolué. La FAO s'efforce d'aider les petits exploitants agricoles à améliorer leur productivité tout en augmentant les opportunités d'emplois non agricoles et à trouver, grâce à la protection sociale, de meilleures façons de faire face aux risques dans leur environnement.

Le Programme forestier soutient le développement des petites entreprises forestières; promeut des conditions de travail décentes dans le secteur forestier; s'investit pour garantir la protection sociale de ce secteur; soutient les organisations de producteurs forestiers et agricoles, locales, nationales, régionales et mondiales.



OS4. ŒUVRER POUR DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET EFFICACES

Du fait de la mondialisation croissante, l'agriculture va cesser d'exister en tant que secteur indépendant pour devenir l'un des nombreux maillons d'une chaîne de valeur intégrée. Cette chaîne de valeur existe à la fois en amont et en aval, de la production au traitement et à la vente, et tous les éléments en

sont aujourd'hui hautement concentrés, intégrés et mondialisés. Ceci représente un défi considérable pour les petits exploitants et les producteurs agricoles dans de nombreux pays en développement, car même les plus économiquement viables d'entre eux peuvent facilement se retrouver exclus de maillons importants de la chaîne. Il est capital d'accroître la participation de ces acteurs aux systèmes alimentaires et agricoles pour atteindre l'objectif que la FAO s'est fixé: celui d'un monde libéré de la faim.

Le Programme forestier soutient les produits dérivés de la forêt et le développement de produits forestier non ligneux (PFNL), de la chaîne de valeur de la dendroénergie dans le cadre d'une économie verte; il génère des statistiques fiables sur les produits issus de la forêt; il fournit des informations et des recommandations sur le financement de la gestion forestière durable.








OS5. AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

Chaque année, des millions de personnes qui dépendent de la production, de la commercialisation et de la consommation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie ainsi que d'autres ressources naturelles doivent faire face à des catastrophes naturelles et à des crises. Celles-ci peuvent frapper brutalement – c'est le cas d'un séisme ou d'un coup d'État – ou se développer lentement – comme dans le cas des cycles sécheresses-inondations. Il peut s'agir d'événements ponctuels, d'une crise en déclenchant une autre, ou d'événements multiples qui convergent et entrent simultanément en action, avec des effets en cascade amplifiés. Ces situations d'urgence menacent la production de denrées et l'accès à l'alimentation au niveau local, national et, parfois, régional et mondial. La mission de la FAO consiste à aider les pays à gouverner, à prévenir et atténuer les risques et les crises, et à leur fournir un appui pour se préparer aux catastrophes et y répondre.

Le Programme forestier apporte son assistance pour que soit mise en place une approche intégrée de gestion des feux; promeut les bonnes pratiques en vue d'une forêt en bonne santé; fournit des préconisations et conseils pour la gestion des risques dans les forêts; il soutient de plus les pays et communautés pour adapter la gestion des forêts et des communautés forestières au changement climatique.

L'OBJECTIF 6 est centré sur les connaissances, la qualité et les services techniques, la qualité et l'intégrité des données produites et diffusées par la FAO, ainsi que sur des services de qualité pour le travail portant sur la gouvernance et sur le genre. Le Département forestier de la FAO génère et diffuse une somme considérable de connaissances techniques, notamment le travail et les préconisations émanant de ses instances techniques et statutaires, y compris le Comité forestier; les lignes directrices et paramètres concernant les divers aspects de la GDF, ainsi que le rôle du genre dans le secteur forestier; la contribution de l'Organisation dans la feuille de route mondiale des forêts et les processus internationaux sous la direction du Partenariat de collaboration sur les forêts; la coordination stratégique des activités forestières; un large éventail de publications sur les forêts, en particulier sa publication phare *Situation des forêts du monde* et de nombreuses autres informations, et produits de promotion et de sensibilisation.

LA FORESTERIE DANS LE CADRE STRATÉGIQUE

 <p>Contribuer à éliminer la faim, L'insécurité alimentaire et la malnutrition</p>	 <p>Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables</p>	 <p>Réduire la pauvreté rurale</p>	 <p>Œuvrer pour des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces</p>	 <p>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise</p>
Uniformiser les politiques forestières et les politiques en matière de sécurité alimentaire	Gestion durable de la forêt Restauration Zones arides Montagnes Bassins versant	Développement des petites entreprises forestières	Produits issus de la forêt en économie verte	Feux de forêt
Améliorer l'accès aux données portant sur les forêts et la sécurité alimentaire	Évaluation des ressources forestières mondiales Systèmes nationaux de surveillance des forêts	Conditions de travail décentes dans le secteur forestier	Produits forestiers non ligneux et dendroénergie	Santé de la forêt
Améliorer les directives sur le foncier	Changement climatique et forêts REDD+	Protection sociale dans le secteur forestier	Statistiques sur les produits de la forêt	Gestion des catastrophes potentielles
	Faune sauvage Zones protégées Ressources génétiques Agroforesterie	Renforcement des organisations de producteurs forestières et paysans	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux	Adaptation au changement climatique
	Gouvernance et partenariats mondiaux		Finance forestière	

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAD	Action contre la désertification
C&I	Critères et mesures
CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza)
CBF	Foresterie communautaire
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CFPPO	Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COFO	Comité des forêts
CPW	Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
DRI	Initiative pour la restauration des zones arides
EFN	évaluation forestière nationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAPDA	Food and Agriculture Policy Decision Analysis (Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricole)
FFF	Mécanismes forêts et paysans
FLEGT	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
FLR	Restauration du paysage forestier
Forest Forces	Gestion durable des forêts, pour les communautés, l'environnement et la résilience face aux catastrophes



FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO
GDF	Gestion durable des forêts
ODD	Objectif de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMD	Organisation mondiale des douanes
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OS	Objectif stratégique
PFNL	Produit forestier non ligneux
PME	Petites et moyennes entreprises
POAN	Proche-Orient et l’Afrique du Nord
REDD+	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD), plus rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
SEF	Surveillance et évaluation des forêts
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des produits
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
VGGT	Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
WISDOM	Woodfuel Integrated Supply/Demand Overview Mapping (Carte globale intégrée de l’offre et de la demande de bois de feu)
WRI	Institut des ressources mondiales
WWF	Fonds mondial pour la nature



Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition

RENFORCER LA SÉCURITÉ FONCIÈRE ET AMÉLIORER LES POLITIQUES RELATIVES AUX PRODUCTEURS

La commission Mécanismes forêts et paysans (acronyme anglais: FFF pour Forest and Farm Facility), apporte son soutien aux organisations de producteurs locales et nationales, de manière à s'assurer que les producteurs agricoles et forestiers soient effectivement impliqués au niveau national dans les processus de prise de décision qui auront un impact sur leurs moyens de subsistance.

Ce soutien a notamment permis l'émergence de nouvelles orientations politiques majeures, par exemple au Guatemala, en Gambie et dans l'État plurinational de Bolivie; ces changements d'orientation affecteront significativement la vie de nombreuses personnes. Secondée par le FFF, l'Alliance nationale des organisations des communautés forestières du Guatemala («Alianza»), qui représente plus de 400 groupements de communautés et 388 000 producteurs, s'est impliquée de façon active dans la préparation d'une nouvelle loi forestière incitative, intitulée PROBOSQUE. Cette nouvelle loi qui a reçu l'approbation du Congrès national en septembre 2015, alloue pour les trente années à venir un pour cent du budget annuel national (environ 20 millions de dollars des États-Unis) aux petits exploitants, coopératives et communautés indigènes pour qu'ils adoptent une politique en agroforesterie, mettent en œuvre des mesures de restauration des zones forestières, produisent des biens et services à partir de la forêt et des plantations naturelles, tout en veillant à les protéger. On estime que cette loi devrait créer plus de 20 000 emplois directs, 60 000 emplois indirects supplémentaires, tout en améliorant les conditions de vie d'environ 1,5 million de familles.

Les plateformes de producteurs forestiers et agricoles, soutenues par le FFF jouent un rôle actif dans la promotion de la communauté forestière en Gambie. En 2015, le Ministère de l'environnement de Gambie a signé 77 accords de gestion de la forêt, attribuant aux communautés locales un mandat légal de propriété et de GDF en vue d'une amélioration des moyens de subsistance et d'une gestion durables des ressources.

Le soutien apporté par le FFF s'avère important dans le cadre des nouvelles orientations politiques majeures qui sont en train de s'opérer au Guatemala, en Gambie et dans l'État plurinational de Bolivie. Ces changements auront un impact significatif sur la vie de nombreux individus.

Avec le concours actif du FFF, les producteurs de cacao de l'État plurinational de Bolivie ont été mandatés pour établir une organisation nationale fédératrice et cinq sous-organisations en 2016. Ces producteurs, avec l'accord du Gouvernement, sont en train d'élaborer une politique nationale pour le cacao biologique et pour développer la chaîne de valeur qui lui est spécifique. Le Gouvernement bolivien s'est engagé à verser 37 millions de dollars des États-Unis pour soutenir ce programme au cours des cinq prochaines années.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility/country-support/en

POSER DES JALONS POUR UNE GOUVERNANCE DE GESTION DES FORÊTS

En 2012, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a approuvé les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT). Ce document (VGGT), fruit de deux années de consultations extensives d'institutions gouvernementales, de la société civile, du secteur privé, de l'université et des agences des Nations Unies, reflète un consensus mondial sur les bonnes pratiques internationales en matière de gouvernance raisonnée des régimes fonciers.

Des ateliers et des cours de formation sur l'exploitation de la forêt ouvrent des espaces de discussion sans à priori sur les divers régimes d'exploitation foncière, la reconnaissance des droits coutumiers et l'accès aux droits de procédure aux citoyens.

La FAO et ses partenaires travaillent avec les pays membres pour concevoir des opérations de sensibilisation à ces VGGT. Des ateliers et des cours de formation sur l'exploitation forestière sont en train d'ouvrir de nouveaux espaces de discussion sans à priori sur les diverses formes d'exploitation foncière, la reconnaissance des droits coutumiers et les procédures légales pour encourager la participation des citoyens dans les processus de prise de décision relatifs à la forêt. Certains pays ont fait appel à l'aide de la FAO pour s'aligner sur les principes préconisés par les VGGT.

Afin d'aider ces pays à passer du dialogue aux réformes, la FAO a mis au point une boîte à outils sur le régime foncier forestier; cette dernière, fondée sur les Directives VGGT, permet d'évaluer beaucoup plus simplement les politiques, les lois, les institutions et l'administration nationales relatives à la propriété foncière. Grâce à cette méthode, il sera plus facile aux diverses parties prenantes dans le domaine de la forêt (gouvernement, organisations non gouvernementales [ONG], organisations émanant de la société civile, université et secteur privé) de parvenir à un consensus sur les besoins spécifiques de réforme

foncière ou de renforcement de réformes déjà engagées. Cet outil est actuellement testé en Chine, en Mongolie, en Ouganda et au Viet Nam. À la suite de cette phase initiale de test, l'outil sera perfectionné, à nouveau testé dans d'autres pays (en particulier en Amérique latine), avant d'être finalisé. Par le biais de cette procédure, la FAO espère ouvrir la voie pour consolider les réformes des régimes fonciers forestiers dans les pays concernés.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/tenure/en

MIEUX COMPRENDRE LE LIEN ENTRE RÉHABILITATION DES FORÊTS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans les années 1950 et 1960, la République de Corée était l'un des pays les plus pauvres et les moins développés du monde. Le déboisement avait dépouillé le pays de la moitié de sa couverture forestière, contribuant ainsi à un grave processus d'érosion, à des inondations et des sécheresses récurrentes, et enfin à une diminution alarmante de la production agricole, mettant en péril la sécurité alimentaire nationale.

Ayant mesuré l'importance des bassins versants et la fonction de protection des sols jouée par les forêts pour relancer la productivité agricole, le Gouvernement coréen entreprit une campagne de restauration intensive des forêts dans les années 1970-1980. Grâce à cette politique, le couvert forestier du pays fut entièrement régénéré et la sécurité alimentaire rétablie.

Depuis, de nombreuses études ont porté sur certains aspects de ces efforts de reboisement, mais la plupart d'entre elles se sont plutôt concentrées sur ses conséquences dans le secteur forestier plutôt que d'explorer son impact sur le développement socioéconomique, y compris sur la sécurité alimentaire. Par conséquent, l'ampleur du succès remporté par cette procédure a été très largement sous-estimée.

Afin de pallier cette défaillance, la FAO et le Service des forêts coréen ont entrepris une étude pour analyser si et comment les objectifs liés à la sécurité alimentaire avaient été intégrés dans la campagne de restauration de la forêt et d'évaluer l'impact du programme de reboisement sur la sécurité alimentaire nationale.



©Jhony Zapata

Cette étude a fait apparaître que non seulement la restauration de la forêt et la sécurité alimentaire allaient de pair, mais qu'il est crucial de les intégrer ensemble. La forêt et la sécurité alimentaire se renforceront mutuellement à condition que les quatre facteurs suivants soient présents:

- une approche intégrée pour s'assurer que tous les secteurs afférents concourent aux mêmes objectifs et n'agissent pas à contre-courant;
- la participation de la population et la possibilité pour elle d'en tirer bénéfice;
- une gouvernance solide pour créer le cadre, les infrastructures, la motivation et la bonne volonté nécessaires;
- un développement économique global.

L'expérience de la République de Corée pourra servir de modèle pour d'autres pays en voie de développement qui souhaiteraient intégrer la restauration de la forêt et sa gestion durable dans leurs objectifs et politiques de sécurité alimentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/3/a-i5444e.pdf

L'étude a montré que non seulement la réhabilitation de la forêt et la sécurité alimentaire allaient de pair mais qu'il était crucial de les intégrer ensemble.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables



ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2015

La FAO effectue un suivi des forêts mondiales depuis 1946. Des évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) sont maintenant produites tous les cinq ans, à l'aide d'une méthode cohérente de description des forêts mondiales et des changements qui y surviennent.

La FAO a publié son dernier rapport d'évaluation (FRA) en 2015. Celui-ci a fait apparaître que la couverture forestière mondiale avait diminué, passant de 4 128 millions d'hectares (31,6 pour cent de l'ensemble des terres mondiales) en 1990 à 3 999 millions d'hectares (30,6 pour cent de l'ensemble des terres mondiales) en 2015. Néanmoins, le taux annuel net de disparition des forêts a ralenti, passant de 0,18 pour cent au début des années 1990 à 0,08 pour cent en 2010-2015. L'Afrique et l'Amérique du Sud détenaient le record de disparition des forêts en 2010-2015 (2,8 millions et 2 millions d'hectares, respectivement), bien que ce taux ait décliné de façon substantielle, comparativement à la période des cinq années précédentes. Depuis 1990, la majeure partie du déboisement a eu lieu dans les Tropiques.

Le dernier rapport d'évaluation en date a montré que la couverture forestière est passée de 4 128 millions d'hectares en 1990 à 3 999 millions d'hectares en 2015, mais le taux annuel de disparition s'est ralenti depuis.

Le rapport d'évaluation 2015 a publié une synthèse qui fait désormais référence et 13 articles approuvés par la communauté des pairs dans une édition spéciale de sa publication *Écologie forestière et gestion (Forest Ecology and Management)*. Ces publications et les résultats ont été diffusés lors du Congrès forestier mondial de Durban en septembre 2015.

Un nouvel aspect important du FRA 2015 a été l'utilisation du questionnaire collaboratif sur les ressources forestières pour recueillir des informations sur les divers pays, grâce aux efforts conjoints de six organisations et procédures internationales¹, ce qui a permis de garantir la cohérence de la démarche, d'une part, et, d'autre part, d'alléger la charge de rédiger ces rapports aux pays concernés. Plus de 200 spécialistes d'environ 100 pays différents, en collaboration étroite avec le Centre commun de recherches de la Commission européenne se sont impliqués dans une enquête mondiale à distance.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forest-resources-assessment/en

L'INITIATIVE FORIS (OPEN FORIS INITIATIVE)

Les systèmes d'information forestiers sont essentiels pour l'évaluation et le suivi des forêts (acronyme anglais: FMA, pour Forest Monitoring and Assessment). Ils sont nécessaires à l'élaboration des évaluations, à la collecte des données, à l'analyse des résultats et à leur diffusion. Ces systèmes d'information sont des instruments clés pour ces deux piliers qui sont le relevé sur le terrain et l'enquête à distance.

L'Initiative Foris s'est développée au fil du temps. Elle comporte désormais cinq outils différents et est utilisée dans 30 pays.

L'Initiative Foris fut lancée en 2009 pour répondre au besoin de disposer d'outils d'accès facile et susceptibles d'être modifiés pour pouvoir recueillir des données diverses, utiles à la gestion. La première étape fut marquée par la mise au point d'une interface de navigation intitulée Open Foris Collect, destiné à concevoir des enquêtes et entrer des données. L'Initiative Foris a continué de se développer au fil du temps et comporte aujourd'hui cinq outils supplémentaires utilisés dans plus de 30 pays. L'Initiative intègre désormais des activités visant le renforcement de capacités et son site web a été consulté 155 000 fois par 26 700 utilisateurs depuis 2014. Ces outils ont été déterminants pour le renforcement de capacité qui incombe à la FMA, ainsi que dans la mise en œuvre de ses programmes dans les divers pays membres de la FAO.

Parmi les utilisateurs des outils de l'Initiative Foris figurent, entre autres, l'Institut des Ressources mondiales, l'Agence américaine pour la protection de l'environnement et l'Institut américain d'études géologiques. Un accord bilatéral a été signé avec Google en 2015 pour soutenir cette initiative ainsi que d'autres travaux de la FAO portant sur les données et services géospatiaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.openforis.org

¹ Commission des forêts d'Afrique centrale/Observatoire des forêts d'Afrique centrale, FAO, EUROPE FORÊT, Organisation mondiale de bois tropical, Procédure de Montréal, Commission européenne économique des Nations Unies.



SOUTENIR UNE GESTION FORESTIÈRE NATIONALE

Depuis 2000, la FAO fournit son assistance aux pays membres pour leur politique de renforcement des capacités nationales institutionnelles dans le suivi des forêts. Dix-huit pays membres ont achevé leur première évaluation forestière nationale (EFN) avec le soutien de la FAO, tandis que 17 autres sont censés terminer une démarche similaire dans les deux années à venir.

Dix-huit pays ont achevé leur première évaluation forestière nationale avec le soutien de la FAO, et dix-sept autres pays sont censés effectuer cette même évaluation dans les deux prochaines années.

La première collecte de données dans les Comores, l'Équateur, Panama, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie, s'est achevée récemment, tandis que l'Angola, le Bangladesh, le Bhoutan, le Brésil, le Chili, la République du Congo, l'Éthiopie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, le Pérou, les Îles Salomon, l'Ouganda, l'Ouzbékistan et le Viet Nam sont actuellement en train de planifier leur évaluation forestière nationale ou bien ont déjà entamé sa mise en œuvre.

Parmi les partenaires impliqués dans le travail de développement de l'EFN, figurent le Service des forêts des États-Unis, l'Institut des ressources naturelles de Finlande, le Centre français de coopération en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), le Service forestier brésilien, l'Institut forestier chilien et la Commission nationale mexicaine des forêts.

Le programme propose, entre autres, une liste de préconisations volontaristes pour le suivi des forêts nationales. Ce document s'appuiera sur l'expérience recueillie par la FAO au cours de nombreuses années afin de pouvoir soutenir les pays membres dans leurs efforts pour établir des politiques nationales durables de suivi des forêts sur le long terme. Ces lignes directrices seront soumises à l'approbation du Comité des forêts (COFO) de la FAO en 2016.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/fmalen

METTRE L'ACCENT SUR LA DENDROÉNERGIE EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE

La dendroénergie souffre d'un manque de valorisation dans le cadre des politiques nationales, au moins

partiellement du fait qu'elle se situe à cheval entre les secteurs de l'énergie, de la foresterie, de l'agriculture et du développement rural, mais n'est pleinement intégrée à aucun d'entre eux. Du fait de cette quasi-invisibilité, on dispose seulement d'informations partielles et incomplètes sur le secteur du bois de chauffage qui, par ailleurs, souffre d'un manque de capacité humaine et institutionnelle.

Dans le cadre d'un projet portant sur l'Europe centrale, la consommation et l'offre en bois de chauffage est en cours d'évaluation dans trois pays, grâce à la base de données et au modèle mis au point; à l'issue de cette évaluation un rapport complet sur la dendroénergie sera rédigé.

La carte générale intégrée de l'offre et de la demande en bois de chauffage (WISDOM) est une méthode explicite pour déterminer les zones géographiques prioritaires pour le bois de chauffage. Développée par la FAO en coopération avec le Centre de recherches en écosystèmes de l'Université nationale autonome de Mexico, WISDOM est un outil de planification et de méthodologie susceptible de produire une vision synoptique de l'offre et de la demande en bois de chauffage à l'échelle nationale, basée sur des données qui intègrent la forêt, l'énergie et les aspects socioéconomiques qui y sont liés.

Depuis 2015, un projet régional comprenant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine ainsi que l'ex-République yougoslave de Macédoine, après avoir mis au point une base de données et un modèle d'évaluation et d'intégration de l'offre et de demande relatif au bois de chauffage, est passé à la phase d'évaluation; un rapport complet sur la situation de chaque pays en termes de dendroénergie sera publié à l'issue de ce travail.

Quoique les ministères concernés dans les pays mentionnés ci-dessus en soient les principaux bénéficiaires, le projet ne manquera pas d'aider également le renforcement de capacité dans les institutions qui participent au projet, par exemple les bureaux de statistiques nationaux et les départements universitaires.

Les données et le modèle mis au point dans le cadre de ce projet seront précieux pour établir des politiques

de développement du bois de chauffage et des plans d'action en Europe par la suite. En décembre 2016, la FAO et ses partenaires organiseront une conférence régionale afin de présenter et partager les résultats obtenus par le projet; le second objectif sera de poursuivre son travail de sensibilisation sur l'importance de la dendroénergie et d'encourager partenariats et réseaux de promotion d'une utilisation durable de celle-ci.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/europe/fao-in-europe/en

FAO-RO-Europe@fao.org

CONSTITUER UNE BASE DE DONNÉES POUR ANALYSER LES POLITIQUES FORESTIÈRES

Chaque année, dans le monde entier, environ dix pays promulguent une politique forestière ou créent des programmes forestiers nationaux (PFN) dans lesquels se trouvent articulées leurs visions et objectifs du développement et d'utilisation de la forêt sur le long terme. Les politiques gouvernementales définissent les principales orientations en termes de législation; celle-ci, à son tour, déterminera les mécanismes, les normes, les droits et les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre. Si l'on veut que ces politiques forestières soient efficaces, il est indispensable qu'elles soient mises en relation et coordonnées avec les politiques des autres secteurs et avec les stratégies de développement nationales.

En fournissant un accès public aux documents afférents aux politiques et programmes forestiers de plus de 150 pays, la base de données, créée par la FAO, contribue aux processus de prises de décision fondés sur des exemples concrets.

En fournissant un accès public aux documents traitant des PFN de plus de 150 pays, y compris les plans et outils de mise en œuvre, la base de données forestières récemment créée par la FAO favorise la prise de décision fondée sur des faits. Cette base de données est classée par pays, date d'approbation et type de document; elle intègre les politiques en cours ainsi que celles qui n'ont pas encore été approuvées.



Grâce à cette base de données, il est également possible de consulter des documents portant sur des domaines voisins de la politique forestière et qui sont conservés sur d'autres bases de données de la FAO grâce à l'interconnexion de trois grandes plateformes: le Département des forêts, FAOLEX et l'Analyse des décisions en matière de politiques agricoles et alimentaires (acronyme anglais: FAPDA pour Food and Agriculture Policy Decision Analysis); ce qui facilite énormément l'analyse des impacts potentiels de la politique forestière sur les autres secteurs connexes, et l'identification des points de ruptures dans la coordination des tâches et des opportunités. Grâce à son lien avec la FAPDA, les utilisateurs ont désormais accès à plus de 9 000 décisions relatives à la politique agricole dans plus de 80 pays, depuis 2008.

Par conséquent, la base de données:

- permet de consulter et de référencer facilement les documents portant sur les politiques et programmes forestiers nationaux (PFN) dans les pays du monde entier;
- apporte son assistance pour le suivi du statut des politiques et programmes forestiers nationaux (PFN);
- fournit facilement accès aux politiques de secteurs connexes à la forêt.

POUR EN SAVOIR PLUS
irina.buttoud@fao.org

ÉTUDE COMPLÈTE PORTANT SUR LES PEUPLIERS ET LES SAULES

Les forêts naturelles et les plantations de peupliers et de saules couvrent environ 100 millions d'hectares dans le monde. Elles représentent une ressource significative en agriculture et en foresterie, dans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement; c'est-à-dire qu'elles contribuent de façon importante aux moyens de subsistance en zones rurales, renforcent la sécurité alimentaire, atténuent la pauvreté et s'intègrent dans une démarche de développement durable. En Chine, par exemple, des millions d'hectares de peupliers et de saules ont été plantés de manière à lutter contre la désertification et fournir du bois aux petites et moyennes entreprises rurales dans les régions reculées; des millions de peupliers et de saules ont également été plantés pour commémorer les Jeux olympiques de 2008 à Beijing.

Cet ouvrage offre une synthèse des connaissances et techniques actuelles qu'elle met en rapport avec les succès remportés par le travail sur le terrain dans le cadre de la promotion de moyens de subsistance, de paysages et de développements durables.



En 2014, La Commission internationale des peupliers (International Poplar Commission), par l'intermédiaire de la FAO et du Centre international pour l'agriculture et les biosciences, a publié une étude de 600 pages sur les peupliers et les saules qui fait autorité en la matière. Cette étude *Peupliers et saules: des arbres pour la société et l'environnement (Poplars and Willows: Trees for Society and the Environment)* est le fruit de dix ans d'efforts accomplis par une équipe de presque 60 auteurs, provenant de 14 pays; elle présente une vue d'ensemble ainsi qu'un guide complet des caractéristiques de base, culture et utilisation de ces arbres. Elle synthétise l'ensemble des connaissances et techniques actuelles en mettant celles-ci en relation avec les succès obtenus sur le terrain, notamment la contribution aux moyens de subsistance, aux paysages et au développement durable.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.fao.org/forestry/ipclen

PARTENARIAT DE COLLABORATION SUR LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE

Le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune (acronyme anglais : CPW, pour Collaborative Partnership on Sustainable Wildlife Management), qui comporte 13 organisations membres, y compris la FAO,

s'est impliqué dans un large éventail d'initiatives en 2014-2015. Par exemple, il a publié quatre fiches de données destinées à clarifier les multiples aspects intersectoriaux de la gestion de la faune et à favoriser une meilleure compréhension chez les praticiens, parties prenantes et les médias en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources de la faune. Les fiches de données évaluent le rôle de la gestion durable de la faune dans la préservation de la biodiversité; la part non négligeable de la viande provenant d'animaux sauvages dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition; la pertinence d'une gestion durable de la faune sauvage pour maintenir le cheptel en bonne santé; et enfin les conflits qui peuvent survenir lorsque les humains entrent en contact avec la faune sauvage.

Le tout premier «Forum sur la faune sauvage» a offert un espace de discussion et de débat sur les divers aspects de la gestion durable de la faune sauvage afin de renforcer les moyens de subsistance des populations autochtones; il a défini un certain nombre de recommandations en matière de politiques.



Le CPW a organisé son tout premier «Forum sur la faune sauvage» en 2015 dans le cadre du XIV^e Congrès forestier mondial à Durban, en Afrique du Sud. Le Forum a offert un lieu de discussion et de débat sur les divers aspects de la gestion de la faune pour améliorer les moyens d'existence locaux; de nombreuses recommandations en matière de politiques ont été formulées à cette occasion. La gestion durable de la faune est une part importante des approches intégrées qui visent une utilisation polyvalente des ressources naturelles et elle joue un rôle significatif dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), puisqu'elle peut contribuer à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à l'héritage naturel, à la biodiversité et à la préservation des écosystèmes. Les peuples indigènes et les communautés locales ont, eux aussi, un rôle primordial à jouer dans la gestion de la faune et ce rôle devrait être encouragé par le biais de procédures participatives. Par ailleurs, pour lutter contre le commerce illégal de la faune sauvage, le Forum sur la faune sauvage a engagé les acteurs à concerter leurs efforts aux niveaux local, national et régional et à utiliser les outils et techniques de lutte contre le crime dans d'autres secteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/wildlife-partnership

FOURNIR DES CRITÈRES ET MESURES DE GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES PÂTURAGES DU PROCHE-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Au Proche-Orient et en Afrique du Nord (POAN), les forêts, les régions boisées et les pâturages sont indissociablement reliés entre eux et ils jouent un rôle crucial sur le plan économique, socioculturel et environnemental. La demande de biens et de services environnementaux en provenance de ces ressources est en augmentation, mais les ressources sont, elles, en diminution et en cours de dégradation.

Afin de contribuer à traiter ces questions, la FAO a apporté son soutien au développement de critères et mesures (C&I) pour évaluer la GDF et des zones de pâturages dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Les C&I ont été mis au point par le biais d'une procédure comportant une réunion d'experts organisée en collaboration avec le Bureau régional de l'Asie de l'ouest de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et le Centre international pour la recherche en agriculture pour les zones arides (acronyme anglais: ICARDA, pour International Center for Agricultural Research in the Dry Areas), dans le cadre d'un projet global visant au renforcement des C&I de GDF.



©A. Julio Torres

La FAO a apporté son soutien au développement de C&I de gestion durable des forêts et des pâturages du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, et la Commission a donné son accord pour que l'on considère ceux-ci comme cadre fédérateur.

Afin de continuer à élargir les perspectives, à favoriser leur adoption et leur utilisation dans le cadre de la gestion durable des forêts et pâturages, ces C&I ont fait l'objet d'un exposé lors de la 22^e session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO) en décembre 2015. Il a été convenu que la Commission examinerait les C&I comme cadre fédérateur, et que, selon leur contexte propre, les pays pressentis entameraient une consultation nationale à leur propos. Il a également été préconisé que chaque pays identifie les indicateurs déjà en usage, définissent des indicateurs potentiels susceptibles d'être appliqués et établissent un rapport à partir des résultats déjà obtenus à l'aide de ces C&I. La FAO, dans un premier temps, projette un suivi portant sur l'adoption et l'utilisation de ces C&I de gestion durable des forêts et des pâturages dans les pays mentionnés; dans un second temps, elle envisage de les adapter en vue d'une uniformisation avec les procédures et conventions mondiales.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/ci/88504/en

www.fao.org/forestry/31112/en

PRÉSENTER DES INITIATIVES DE GESTION DURABLE DE LA FORÊT EN AMÉRIQUE LATINE

Le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a rassemblé des informations sur différentes expériences de GDF menées dans la région et en a tiré diverses recommandations. L'évaluation et l'analyse de ces cas exemplaires peuvent contribuer à améliorer la mise en œuvre des politiques, programmes et pratiques de GDF.

Trente et un cas exemplaires de GDF ont été passés en revue dans le cadre de ce projet; puis une liste d'enseignements à en tirer a été faite et enfin un certain nombre de motions ont été proposées pour renforcer les outils politiques dont disposent les quatre pays concernés.

La méthodologie d'analyse de ces exemples de GDF nécessite l'utilisation de 11 critères et 73 indicateurs.

On peut juger de sa valeur du fait qu'elle procure une compréhension systématique et globale de chaque situation donnée, ce qui est précieux pour que les services forestiers, les décideurs et les techniciens soient en mesure de suivre et de rectifier leurs feuilles de route et programmes forestiers.

À l'heure actuelle, ce projet a été implanté dans quatre pays, avec la collaboration de la Corporation nationale forestière chilienne du Ministère de l'agriculture; le Système national des zones de préservation de Costa Rica; l'Institut national des forêts du Guatemala; et le Département général des forêts d'Uruguay.

Trente et un cas exemplaires de GDF ont été évalués et documentés dans le cadre du projet, ce qui a permis de tirer des conclusions et de proposer des motions pour renforcer les outils politiques dont disposent les quatre pays concernés. Cette méthodologie a, de surcroît, été transférée dans chacun de ces pays et adaptée en tant qu'outil complémentaire des programmes de suivi de la gestion de la forêt et de développement d'activités de formation. Une «communauté virtuelle de pratiquants» avec des participants de 17 pays de la région a été créée pour sensibiliser à ces cas exemplaires.

Un ouvrage intitulé *Cas exemplaires de gestion durable de la forêt au Chili, au Costa Rica, au Guatemala et en Uruguay (Exemplary Cases of Sustainable Forest Management in Chile, Costa Rica, Guatemala and Uruguay)* sera publié en 2016.

POUR EN SAVOIR PLUS
jessica.casaza@fao.org

SE PRÉPARER POUR REDD+

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions de carbone liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) a été établi en 2008 dans le cadre d'un partenariat entre la FAO, le Programme de développement des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Fin 2015, 40 pays avaient renforcé leurs capacités techniques; certains d'entre eux disposeront très prochainement des cinq axes majeurs de leurs systèmes nationaux de surveillance des forêts.

Actuellement, plus de 64 pays participent au Programme ONU-REDD qui soutient des procédures – dont la direction est assurée au niveau national – en vue de leur préparation au Programme REDD+; par la suite, ce programme ouvrira l'accès à des subventions liées aux résultats obtenus, dans le Cadre REDD+ de Varsovie, adopté lors de la CCNUCC.

En tant que partie prenante dans le Programme ONU-REDD, la FAO apporte son soutien technique sur:

- les systèmes nationaux de surveillance des forêts;
- les niveaux de référence forestiers;
- la gouvernance forestière, les régimes fonciers, les garanties et actions visant à réduire les émissions de gaz de serre et à soutenir leur élimination.

Fin 2015, 40 pays avaient renforcé leurs capacités techniques et étaient en train de développer leurs systèmes nationaux de surveillance des forêts. Certains d'entre eux sont maintenant sur le point de disposer de l'ensemble des cinq axes majeurs de REDD+ et sont donc en conformité avec les prérequis du programme. De tels progrès ont aussi aidé les pays en question en renforçant la quantité d'informations disponibles et utiles pour améliorer la préservation et le suivi des forêts et adopter des feuilles de route de gestion durable de la terre.

À ce jour, dix pays ont soumis à la CCNUCC leurs niveaux de références forestiers, cinq sont en cours de procédure, et neuf autres ont renforcé leurs capacités dans ce domaine grâce à l'appui et à la collaboration de la FAO. Soixante-dix pour cent des niveaux de références forestiers soumis à la CCNUCC avaient préalablement reçu le soutien de la FAO. Ces réussites prometteuses seront consolidées durant la seconde phase de Programme ONU-REDD (2016-2020); le soutien apporté à ce programme s'avère crucial dans la préparation pour REDD+ des pays partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.un-redd.org
www.fao.org/forestry/fma/88744/en



Réduire la pauvreté rurale

ÉTENDUE ET EFFICACITÉ DES PRATIQUES FORESTIÈRES BASÉES SUR LES COMMUNAUTÉS

Au cours des quatre dernières décennies on a accordé une attention considérable à la pratique forestière basée sur les communautés (acronyme anglais: CBF pour community-based forestry) et aux changements relatifs au régime des zones forestières afin d'accroître la participation des communautés à la gouvernance des forêts. La part des forêts relevant d'un régime foncier communautaire soit à titre de gestion collaborative, soit par le biais d'une petite exploitation a augmenté de façon conséquente. Un récent inventaire de la FAO portant sur 40 ans de régime foncier communautaire a fait apparaître que le transfert complet des droits d'exploitation aux communautés s'avérait un outil puissant pour faire progresser la feuille de route forestière et améliorer les moyens de subsistance des populations. Néanmoins, il n'y a pas encore eu d'évaluation systématique de l'étendue et de l'efficacité des divers types de CBF au niveau mondial.

La FAO a développé un cadre fondé sur des C&I clairs pour évaluer, au niveau national, l'étendue et l'efficacité des régimes fonciers communautaires existants, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Un groupe d'experts internationaux a apporté son concours à la mise au point de ce cadre d'évaluation.

Ce cadre est en cours de pilotage dans cinq pays africains, trois pays asiatiques et deux pays latino-américains, en partenariat avec le FFF, avec le programme Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) de la FAO et le Centre

pour les peuples et les forêts (Center for People and Forest), parmi bien d'autres.

La FAO a développé un cadre d'évaluation de l'étendue et de l'efficacité des régimes fonciers communautaires existants à l'échelon national, et ce cadre est en cours d'utilisation pilote dans dix pays.

Ce travail collaboratif sera d'un grand secours pour déterminer dans quelle mesure la légitimation ou le transfert des droits d'exploitation des forêts au bénéfice des communautés conduit à une GDF et à des retombées socioéconomiques positives. Il permettra aussi d'identifier et de mieux comprendre les facteurs qui suscitent des résultats positifs ou qui au contraire y font obstacle dans les pays étudiés. En dernière instance, l'évaluation est censée aider les décisionnaires et autres parties prenantes à libérer le potentiel des centaines de millions d'autochtones à gérer les forêts dans lesquelles ils vivent.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/participatory/90737/en

PROTECTION SOCIALE DES COMMUNAUTÉS DÉPENDANT DES FORÊTS POUR LEUR SURVIE

De nombreuses communautés dépendant des forêts souffrent de pauvreté, de vulnérabilité, de marginalisation





et d'exclusion sociale, tout en ne disposant que d'une faible marge de progression de leurs conditions de vie. Dans les pays en développement, la protection sociale est de plus en plus souvent utilisée comme levier pour réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité face aux risques. Après avoir passé en revue la documentation mondiale et des études de cas du Burkina Faso, de Chine et d'Ouganda sur ce thème, une équipe FAO – en partenariat avec d'autres institutions de développement et les pays membres – a récemment mis à l'étude le concept de protection sociale appliqué aux communautés dépendant des forêts.

Les quatre études ont fait apparaître que, dans les zones de grande pauvreté des pays en développement, les communautés dépendant de la forêt font face à une extrême vulnérabilité sur le plan économique, social, environnemental et politique. La plupart d'entre elles ne bénéficient d'aucun programme de protection sociale, soit aucun de ces programmes de protection n'est adapté à elles. L'idée que les forêts jouent, en tant que telles, le rôle de filet de sécurité en procurant des ressources en périodes de crise ou de pénurie liée aux changements de saison est maintenant largement admise; mais cette situation peut aussi conduire à des pratiques qui épuisent ces mêmes ressources.

Les preuves apportées par les études conduisent à penser qu'une protection sociale ciblée et des programmes forestiers agiraient de façon complémentaire en réduisant les risques et la vulnérabilité, et en augmentant la résilience socioéconomique des communautés dépendant de la forêt.

On a également pris conscience que les services de protection sociale sont très limités, en dehors de certaines associations, coopératives et groupes de producteurs forestiers qui en font bénéficier leurs membres. Plus largement, les preuves apportées par les études conduisent à penser qu'une protection sociale ciblée et des programmes forestiers agiraient de façon complémentaire en réduisant les risques et la vulnérabilité, et en augmentant la résilience socioéconomique des communautés dépendant de la forêt, tout en promouvant la GDF.

Dans le prochain exercice biennal, des études de cas supplémentaires vont être menées de façon à identifier les besoins de protection sociale des communautés dépendant de la forêt, à évaluer la contribution des forêts



© Yasmi Yurdi

à la protection sociale, et enfin à définir des mesures de protection sociale. Des préconisations opérationnelles portant sur la protection sociale seront également mises au point.

POUR EN SAVOIR PLUS
qiang.ma@fao.org

L'ESSOR DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS FORESTIERS ET PAYSANS

Ce sont les familles de petits exploitants, les peuples indigènes et les communautés autochtones qui gèrent un tiers des forêts mondiales; ensemble, ils représentent les plus grands investisseurs forestiers. Grâce au soutien qu'il apporte aux organisations forestières et paysannes, tant au niveau national, que régional et mondial, le FFF a pour mission de faire entendre et prendre en compte les besoins et préoccupations des petits producteurs forestiers et paysans à l'échelle mondiale.

En 2015, avec le soutien du FFF, les organisations régionales et mondiales de producteurs forestiers et paysans – y compris l'Alliance internationale des familles

de la forêt, l'Alliance mondiale de la communauté forestière, l'Alliance d'Amérique centrale des peuples et des forêts et l'Alliance internationale des peuples et tribus indigènes de la forêt tropicale – ont pu organiser des forums régionaux, partout dans le monde. Des groupes ont ainsi pu organiser des consultations nationales et régionales pour définir une feuille de route défendant les droits des producteurs forestiers et paysans, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie. Malgré la diversité des parties prenantes, toutes ces déclarations régionales avaient pour point commun leurs attentes et espoirs: tout d'abord, la stabilité du régime foncier dont elles relèvent, le maintien des droits fondamentaux des êtres humains; l'accès aux marchés et services; le respect et la prise en compte de l'importance des populations indigènes, des communautés autochtones et des petites exploitations familiales dans la gestion durable de la terre et des forêts.

Des consultations locales, nationales et régionales ont été initiées par les groupes, que ce soit en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie, de façon à définir une feuille de route politique pour défendre les droits des producteurs forestiers et agricoles.



Le FFF a été l'occasion d'un grand rassemblement des représentants des diverses organisations de producteurs forestiers et paysans du monde entier, leur procurant la possibilité de se faire entendre au cours du plus grand événement forestier de la décennie, le XIV^e Congrès forestier mondial qui s'est tenu à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2015. Ce fut aussi l'occasion pour les participants du Congrès de rédiger une déclaration commune appelant les gouvernements et acteurs principaux à prendre conscience de l'immense potentiel que représente la foresterie communautaire, à s'engager dans des partenariats équitables auprès des peuples indigènes, des communautés autochtones, des petites exploitations familiales et leurs fédérations, et à s'employer à lever les obstacles rencontrés par ceux-ci pour accéder aux marchés.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility/90508/en

AMÉLIORATION DES MOYENS D'EXISTENCE GRÂCE À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

«Les Forces de la forêt» (Forest Forces) – gestion durable des forêts pour les communautés, l'environnement et la résilience face aux crises – est un projet se déroulant sur quatre ans (2013-2017) au Zimbabwe. Ce projet, chiffré à 5,5 millions de dollars des États-Unis, est fondé sur le partenariat entre la FAO, le Centre pour les sciences sociales appliquées, l'Afrique pour l'environnement, Action pratique, l'Alliance des ressources indigènes du Sud et l'Association pour les lois environnementales du Zimbabwe, en collaboration avec le Forum des ressources naturelles basées sur les communautés et la Commission des forêts du Zimbabwe.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer la sécurité alimentaire des communautés rurales vulnérables grâce à une gestion participative durable de la forêt et grâce à la revalorisation des produits issus de la forêt, pour diversifier les moyens d'existence et renforcer la capacité des communautés à faire face aux situations de crise. Ainsi, le projet facilite l'accès du miel et d'autres PFNL au marché – par exemple les produits dérivés du baobab, du marula et du Jatropha – par le biais de partenariats avec le secteur privé.

Grâce à ce projet, les fermiers du district de Mutasa ont vu les gains liés à la vente de miel augmenter de 67 pour

cent, en partant d'une base d'1,50 dollar des États-Unis le kilo (rayons de miel) pour atteindre 2,50 dollars des États-Unis le kilo. Le revenu moyen a augmenté de façon significative, apportant une aide précieuse aux familles qui souffraient des retombées de la sécheresse.

Des plans d'agriculture contractuelle apportent leur assistance aux paysans qui veulent établir des plantations d'eucalyptus et bénéficier de l'accès de ces exploitations aux marchés, en favorisant des partenariats avec les filières du bois.

Le projet soutient également le développement d'une politique nationale des forêts qui, si elle est adoptée par le Gouvernement, fournira des lignes directrices pour le développement de la forêt à l'ensemble du secteur.

POUR EN SAVOIR PLUS

maxwell.phiri@fao.org

Grâce à ce projet, les fermiers ont vu les gains liés à la vente de miel progresser de 67 pour cent. Le revenu moyen a augmenté de façon significative, apportant une aide précieuse aux familles qui souffraient des retombées de la sécheresse.



Œuvrer pour des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces

PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE EN LIGNE DE LA FAO SUR L'ATTÉNUATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

La conférence internationale en ligne intitulée «Les options pour atténuer les effets du changement climatique dans le secteur forestier d'un point de vue économique» (Economics of Climate Change Mitigation Options in the Forest Sector) s'est déroulée du 6 au 27 février 2015, avec le soutien du Programme de la FAO: Atténuation du changement climatique dans le secteur agricole (MICCA). Le but de cette conférence était tout d'abord de fournir une plateforme d'échange et de faciliter les échanges d'informations relatifs aux coûts et bénéfices des options d'atténuation du changement climatique dans le secteur forestier, mais aussi de transmettre les leçons tirées des efforts accomplis dans divers pays.

Dans le cadre de la conférence, 51 exposés techniques, comprenant plus de 31 études de cas, ont été proposés; plus de 900 personnes d'au moins 114 pays y ont participé. La conférence était subdivisée en six sessions – la première sur le déboisement et le reboisement; la deuxième sur la lutte contre le déboisement et la dégradation des terres; la troisième sur les changements intervenant dans les pratiques forestières; la quatrième sur la dendroénergie; la cinquième sur le bâtiment écologique et la sixième

sur l'emballage écologique. Les panels et discussions plénières ont ouvert aux divers pays des occasions précieuses pour partager leurs expériences.

La conférence a permis de souligner le rôle que jouent les forêts dans la capture et le stockage du gaz carbonique dans le cadre de l'atténuation des conséquences du changement climatique. Elle a aussi mis en exergue la viabilité de la filière du bois produit de façon durable comme alternative aux énergies fossiles.

La conférence a, par ailleurs, permis de souligner le rôle que jouent les forêts dans la capture et le stockage du gaz carbonique dans l'atténuation des conséquences du changement climatique. Elle a aussi offert la possibilité d'insister sur la viabilité de la filière du bois produit de façon durable comme alternative aux énergies fossiles, sous réserve d'un marché réglementé de façon satisfaisantes, ainsi que des opportunités qu'offre le bois pour remplacer les produits à forte émission de gaz carbonique destinés aux secteurs du bâtiment et de l'emballage. Dans la perspective de réduire le fossé existant entre la réalité et le potentiel de la forêt et de ses produits dérivés pour atténuer les effets du changement climatique, la conférence a en outre fait valoir le fait



que les politiques publiques se doivent d'évoluer, que des mesures incitatives et des efforts concertés doivent être élaborés pour stimuler l'offre et la demande de produits issus de forêts gérées durablement et de services environnementaux.

Pour faire suite à cette conférence, la FAO est en train de préparer une publication de première importance sur les six options d'atténuation du changement climatique mentionnées ci-dessus et destinée aux décideurs en matière de politiques forestières.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/cc-mitigation-economics
<http://tinyurl.com/ClimateChangeConf>

LES ONG AIDENT À LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION ILLÉGALE DANS LES ZONES TRANSFRONTALIÈRES

Le Belize et le Guatemala offrent tous deux le même écosystème. Au Belize, la forêt Chiquibul se présente comme une large étendue peu perturbée par les humains et offrant une riche biodiversité, notamment des espèces rares comme le jaguar et l'ara pourpre. Du côté du Guatemala, à l'inverse il y a une importante population, la terre a été défrichée pour l'agriculture et la frontière agricole ne cesse d'avancer. Les entreprises de tronçonnage sont tentées de traverser la frontière pour couper des acajous et des cèdres, ou bien des PFNL comme le xate (une plante d'ornement) et des espèces menacées d'extinction.

Malgré l'absence de résolution du conflit frontalier entre les deux pays, deux ONG – les Amis de la préservation et du développement et l'Association Balam – ont uni leurs forces pour traiter ce problème épineux. La FAO a prêté son concours aux actions entreprises par les deux organisations en les finançant par le biais du Programme FLEGT.

Quatre ans après la mise en place de ce programme, le commerce de bois illégal aux frontières entre les deux pays a pratiquement disparu.

Quatre ans après la mise en place de ce Programme, le commerce de bois illégal aux frontières entre les deux pays a pratiquement disparu. Une première étape décisive a été franchie lorsque la question a été soulevée et documentée, puis les décideurs et le grand public sensibilisés grâce à des études menées par les spécialistes; ces études faisant clairement apparaître les pertes financières qu'entraîne ce commerce illégal autour des frontières. L'autre volet important de ce Programme a consisté à renforcer la surveillance et à s'assurer que les lois soient bien respectées dans la forêt. Les deux ONG sont parvenues à mobiliser les forces de police et de défense du Belize et du Guatemala pour constituer des patrouilles composées de plusieurs institutions; parallèlement à cette mise en vigueur de la loi sur le terrain, des campagnes de sensibilisation ont eu lieu pour informer les juges et les plaignants sur le crime environnemental.

Pour la première fois, la feuille de route de la protection environnementale est passée sur le devant de la scène dans les deux pays concernés, puisque les deux gouvernements ont signé un mémorandum de compréhension mutuelle pour protéger la montagne Maya Chiquibul.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fcdbelize.org

<http://asociacionbalam.org.gt>

www.fao.org/forestry/eu-flegt/en

MISE EN VALEUR DU BAMBOU AU RWANDA

Le secteur forestier du Rwanda est confronté aux défis résultant de la dégradation de la forêt, d'une part, et, d'autre part, à l'épuisement des ressources forestières en raison de la surexploitation et de la transformation des

forêts. Le bambou, ainsi que d'autres PFNL dispose d'un fort potentiel pour faire face à ces défis, tout en renforçant la sécurité alimentaire et en réduisant la pauvreté, mais ce potentiel est encore totalement inexploité. Le secteur du bambou en particulier pourrait réduire la pression sur les forêts naturelles en permettant de répondre à la demande du marché en produits fibreux mais aussi en générant de l'emploi.

Le projet a, entre autres, favorisé le développement d'un plan d'action stratégique national relatif aux PFNL, y compris le bambou. Il a permis de former 170 organisations agricoles et coopératives à la production de bambou.

La FAO a apporté son soutien au Gouvernement du Rwanda à l'aide d'un projet de coopération technique de deux ans pour promouvoir le bambou et les autres ressources non ligneuses en 2013-2014. Une étude de base biophysique et socioéconomique complète, destinée à servir de référence, a mené à la sélection des districts de Nyaruguru et Kicukiro; c'est là que le projet a entrepris le développement technologique et celui des compétences, la construction des capacités et le développement de stratégie. Le projet a entre autres permis de réaliser les actions suivantes:

- former 20 foyers aux compétences de pépiniéristes et à l'implantation et la gestion de plantations de bambou;
- implanter quatre activités génératrices de revenus (apiculture, production de champignons et de maracuja et valorisation des médecines traditionnelles);
- développer un plan d'action stratégique national pour les PFNL, y compris le bambou;
- former 95 parties prenantes aux bénéfices potentiels du bambou;
- former 170 organisations agricoles et coopératives aux techniques de propagation du bambou, à tenir un stand, à la technique de récolte et à la production artisanale;
- créer une banque de gènes de bambou pour conserver des gènes de bambou de qualité et répondre aux besoins du pays;
- aider 36 coopératives à développer leur capacité à traiter le bambou et à le vendre.

Parmi les partenaires clés de ce projet on citera le Conseil de l'agriculture rwandais, l'Autorité des ressources naturelles du Rwanda et le Ministère des ressources naturelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://tinyurl.com/z4vkh8r>

FAO-Rwanda@fao.org

PROMOUVOIR LA CERTIFICATION DANS UN PROCESSUS DE CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

La certification forestière a fait son apparition dans les années 1980, dans le cadre des efforts pratiqués pour améliorer la gestion des forêts et informer les consommateurs à propos de cette gestion. Des efforts volontaristes et régulateurs de plus grande envergure – tels que le Plan d'action de l'UE intitulé FLEGT – ont été mis au point pour traiter de la question de la réglementation des produits forestiers.

Jusqu'à une date récente, il n'y a eu que très peu de collaboration entre les institutions délivrant des certifications et celles qui sont responsables de la gouvernance à plus large échelle, telles que le Plan d'action FLEGT de l'Union européenne (UE), mais la prise de conscience du rôle joué par le secteur privé pour améliorer la gouvernance des forêts s'accroît. Ce Programme de la FAO, par exemple, a entrepris d'explorer les certifications potentielles pour instaurer des pratiques de gouvernance plus larges.

Au Cameroun, ce Programme de la FAO a soutenu le Ministère des forêts et de la faune dans sa volonté de développer un manuel de procédures prenant en compte les instituts qui délivrent des certifications, ainsi que les normes de certification privée réglementaires et durables, sous l'égide de l'Initiative FAO FLEGT de l'UE. Aujourd'hui, les entreprises dûment certifiées peuvent obtenir directement des certificats réglementaires, ce qui raccourcit les délais et le coût.

Au Cameroun, le Programme FLEGT de la FAO a soutenu le Ministère des forêts et de la faune dans sa volonté de développer un manuel de procédures prenant en compte les instituts qui délivrent des certifications, ainsi que les normes de certification privée réglementaires et durables.

Le Programme de la FAO a soutenu une initiative de même nature au Viet Nam, par l'intermédiaire de l'Institut de recherche pour la gestion durable de la forêt et la certification dans le secteur forestier; deux entreprises internationales de certification se sont impliquées dans cette initiative – Le COFO et le Programme pour la reconnaissance de la certification dans le secteur forestier – dans un effort de collaboration encore trop rare, pour aider les petites et moyennes entreprises forestières et les petits producteurs de bois à se mettre en conformité avec le système de réglementation de la filière du bois au niveau international. Suite à cette action, les petits exploitants sont désormais en conformité avec les exigences juridiques nationales et sont, de ce fait, capables d'accéder au marché de l'économie verte.

Ce travail se poursuivra au cours de la troisième phase du Programme FLEGT de la FAO (2016-2020).

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/fao-flegt/en

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS UNIFORMISÉES POUR LES PRODUITS ISSUS DE LA FORÊT

La FAO a établi un partenariat avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour revoir le Système harmonisé de désignation et de codification des produits, auquel on se réfère généralement sous l'appellation SH. Deux cent sept pays, territoires et fédérations douanières et économiques se servent de ce système pour collecter les droits de douane et pour déclarer les opérations aux statistiques internationales du commerce.

Le système HS est essentiel pour pouvoir obtenir des données comparables sur les importations et exportations de produits forestiers. Les versions précédentes du système SH et le SH actuel de 2012 n'ont cependant pas été tout à fait alignées sur les besoins de la FAO et de ses partenaires; ce qui a entraîné l'intervention de correspondants pour produire des estimations chiffrées sur le commerce des produits de la forêt dans les pays concernés.

Début 2012, la FAO – en partenariat avec Eurostat, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a développé, puis proposé en consultation aux pays membres une proposition SH pour l'horizon 2017; l'objectif est d'améliorer la classification appliquée aux produits du bois. Cette proposition faisait



©FAO FLEGT/Rafael Manzanero

partie d'un ensemble d'amendements émanant du corps institutionnel de la FAO; ces amendements portent sur 168 articles relatifs à l'agriculture, la pêche et les produits forestiers, les engrais et l'équipement agricole dans le HS 2017. Le Conseil de l'OMD a donné son approbation à cette proposition portant sur les produits forestiers en 2015.

En résumé, SH2017 comprend 31 nouvelles subdivisions (avec des codes à six numéros) et huit subdivisions relatives aux produits forestiers améliorées. Pour les douanes, ces nouveaux codes renverront à des définitions plus précises des produits forestiers, en fonction des espèces d'arbres, de la taille des bûches, des produits de la dendroénergie et des bâtiments préfabriqués en bois, tout en allégeant la remontée d'informations pour les pays. L'approbation d'une liste plus fouillée d'espèces tropicales (de 88 en SH2012 à plus de 400 appellations commerciales en SH2017) aidera à réguler les flux de produits issus de bois tropical (bûches, bois scié, panneaux) dans le cadre des échanges commerciaux internationaux. Globalement, du fait des améliorations apportées au SH, les données statistiques relatives au commerce international de produits forestiers seront plus accessibles, de meilleure qualité et plus facilement comparables entre elles.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/statistics/80572/en/
<http://tinyurl.com/MF-HS2017>

La liste plus fouillée des essences de bois tropicaux qui a été approuvée permettra de mieux réguler les flux commerciaux de produits issus de bois tropical (bûches, bois scié, panneaux).

Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

COMPRENDRE LA VULNÉRABILITÉ DES PEUPLES DE MONTAGNES

Depuis qu'elle a fondé le Partenariat des Montagnes avec le Gouvernement italien et le Gouvernement suisse et le Programme environnement des Nations Unies en 2002, la FAO s'investit pour le développement de la gestion durable dans les zones de montagne. Le secrétariat du Partenariat des Montagnes qui a son siège à la FAO, travaille en partenariat avec plus de 270 membres pour améliorer les moyens d'existence des populations des zones de montagne, par la promotion, le développement des capacités et des actions conjointes sur le terrain.

Une étude-jalon menée par le Partenariat, et publiée en 2015 sous le titre *Établir une carte de la vulnérabilité des populations de montagnes en termes de sécurité alimentaire (Mapping the Vulnerability of Mountain Peoples to Food Security)*, utilise un modèle spécialement mis au point pour fournir une cartographie géographique et démographique, réactualisée des zones de montagnes dans le monde et permettre d'évaluer la vulnérabilité de ces populations dans les pays en voie de développement par rapport à la sécurité alimentaire. L'étude, par le biais d'enquêtes sur les foyers, offre une autre approche complémentaire pour déterminer l'exposition à la faim.

L'étude a fait apparaître qu'une personne sur trois dans les populations des zones de montagne des pays en voie de développement risque de souffrir de faim et de malnutrition.

L'étude a fait apparaître qu'une personne sur trois dans les populations des zones de montagne des pays en voie de développement risque de souffrir de faim et de malnutrition; ce chiffre s'élève à une personne sur deux si seules les zones rurales sont prises en considération. En 2012, 39 pour cent de la population des montagnes dans les pays en voie de développement étaient jugés vulnérables à l'insécurité alimentaire – une augmentation de 30 pour cent si l'on compare les conditions de vie des populations de montagne en 2000.

Établir une carte de la vulnérabilité des populations des montagnes en termes de sécurité alimentaire fait passer un message destiné aux décideurs pour qu'ils comprennent l'importance d'intégrer le développement de la montagne dans leur feuille de route et leur suggère des mesures spécifiques pour rompre le cycle de la pauvreté et de la faim parmi les communautés montagnardes.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/3/a-i5175e.pdf

CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE D'UNE VISION SPÉCIFIQUE À L'AMAZONIE

La FAO coordonne un projet pour soutenir la mise en œuvre d'une vision de la préservation fondée sur l'écosystème amazonien, projet signé par huit pays amazoniens avec l'objectif d'agir prioritairement pour préserver les écosystèmes et les zones protégées et améliorer les conditions de vie des communautés autochtones. En



©Masakazu Kashio

coordonnant ce projet, la FAO travaille en partenariat avec le Programme Environnement des Nations Unies, l'UICN, le Fond mondial pour la nature (acronyme anglais: WWF pour World Wide Fund), le Réseau latino-américain de coopération technique pour les parcs nationaux, les autres zones protégées, la flore et la faune sylvestres (REDPARQUES) (un forum institué par la FAO pour assister les parties prenantes dans le renforcement de leurs connaissances et de leurs capacités dans la gestion des zones protégées) et les directeurs de parcs de huit pays.

Un des axes majeurs de ce projet est d'instaurer une compréhension commune de la contribution des zones protégées et de la biodiversité à la production durable, aux systèmes alimentaires et à la sécurité, et enfin à la résilience face au changement climatique. Le projet a identifié deux types de paysages (paysage nordique et paysage du sud) qui nécessitent une intervention, sur la base d'un critère de vulnérabilité, de répliquabilité et de biodiversité. Le paysage nordique inclut le parc national La Paya en Colombie; la réserve naturelle de la faune de Cuyabeno en Équateur; le parc national de Güëppí-Sekime, la réserve Communale Airo Pai et celle de Huimeki au Pérou. Les paysages du sud comprennent la réserve nationale amazonienne de Manuripi dans l'État plurinational de Bolivie; le parc d'État

Chandless et la réserve d'extraction de Cazumbá-Iracema au Brésil; et le parc national d'Alto Purus et la réserve nationale et communale de Puras au Pérou.

Le projet a d'ores et déjà permis de renforcer la coordination institutionnelle à l'échelon régional.

Les activités de terrain démarreront cette année, mais le projet a déjà permis de renforcer la coordination institutionnelle au niveau régional. Par exemple, lors de la 21^e Conférence des Parties prenantes dans la CCNUCC à Paris, il a incité les directeurs des parcs à présenter un rapport unifié sur le rôle des régions protégées en Amérique latine et leurs contributions à l'atténuation des changements climatiques, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/americas/noticias/ver/es/c/262555

www.redparques.com/iapa-vision-amazonica



FEUILLE DE ROUTE POUR LES FORÊTS ET L'EAU

Forêts et eau: Plan d'action sur cinq ans (Forests and Water: A Five-year Action Plan) marque la transition entre les paroles et l'action dans le cadre d'un processus international intitulé Feuille de route des forêts et de l'eau et qui a été chargé de promouvoir le rôle des forêts dans le cycle de l'eau et les réserves d'eau depuis la Déclaration de Shiga sur les forêts et l'eau en 2002. La Feuille de route offre un forum pour discuter l'aspect complexe de la forêt – interactions de l'eau – et donne des préconisations sur les forêts – sciences de l'eau, politiques et pratiques. Plus de vingt-cinq institutions (y compris la FAO) et autres parties prenantes se sont impliquées dans le processus, notamment le développement du plan sur cinq ans.

La Feuille de route reconnaît que la sécurité de l'eau dépend des forêts; par exemple, 75 pour cent de l'eau douce mondiale accessible pour l'usage domestique, agricole, industriel et pour les besoins écologiques provient des forêts. Cette Feuille de route est un plan de travail collaboratif qui vise à consolider et donner forme aux diverses activités relatives aux interactions entre l'eau et la forêt avec pour objectif de développer des stratégies

efficaces pour conserver, gérer et restaurer les services environnementaux liés à l'eau.

La Feuille de route de la FAO se propose de consolider et de donner forme aux diverses activités relatives aux interactions entre la forêt et l'eau. Elle a pour objectif de développer des stratégies efficaces pour conserver, gérer et restaurer les services environnementaux liés à l'eau.

La Feuille de route a été lancée au cours du Dialogue sur les Forêts et l'eau qui s'est tenu pendant le XIV^e Congrès forestier mondial, de Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2015. Par la suite, il a été reconnu par de nombreuses organisations, ce qui a fourni un surcroît de légitimité à sa mise en application.

En tant que partie intégrante de son engagement pour la mise en place du plan d'action, la FAO a développé un nouveau programme sur les forêts et les eaux. L'une des premières entreprises de celui-ci sera de développer un

cadre de suivi pour l'interaction forêt-eau et une base de données ressources.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/in-action/forest-and-water-programme/en

APPORTER UN SOUTIEN AU RWANDA DANS SON ENGAGEMENT POUR RESTAURER SES FORÊTS ET SES PAYSAGES

Le fait que le déboisement et la dégradation des paysages se poursuivent constitue un obstacle grave à la préservation de la biodiversité, à la capacité des paysans et des communautés locales à s'adapter au changement climatique, ainsi qu'à l'élimination de la pauvreté et de la faim. En revanche, la restauration du paysage forestier (FLR) est potentiellement capable d'empêcher un surcroît de dégradations et de soutenir la démarche de restauration de plus de 2 milliards d'hectares au niveau mondial.

Le Mécanisme FLR de la FAO a été établi en juin 2014 avec pour objectif d'augmenter la résilience, la productivité et la valeur socioéconomique des forêts et paysages, pour l'amélioration du bien-être, des moyens de subsistance locaux et l'environnement. Ce mécanisme facilite les procédures intersectorielles au niveau national pour donner plus de latitude à des actions environnementales institutionnelles, ainsi que la capacité technique et organisationnelle de définir, planifier et mettre en œuvre des plans d'action de FLR à plus grande échelle.

Le Mécanisme FLR est soutenu par le Rwanda, pays qui s'est engagé à restaurer 2 millions d'hectares de terres dans le cadre du Défi de Bonn. L'agroforesterie a été identifiée comme la stratégie de restauration appropriée pour un million d'hectares dans le pays.

En 2015, le Mécanisme FLR a permis de mettre sur pied la première plateforme intersectorielle du pays pour l'agriculture et les ressources naturelles, réunissant les multiples parties prenantes du pays. Le mandat de cette plateforme est de favoriser la collaboration afin d'accélérer la transition vers des paysages restaurés et gérés durablement. Le Ministère des ressources naturelles et ses agences exécutives, le Ministère de l'agriculture et ses agences exécutives, les instances de gouvernement locales, ainsi que les partenaires clés dans ce domaine, tels que le Centre d'agroforesterie mondiale, l'UICN,

Le Mécanisme FLR a facilité la mise en place de la première plateforme intersectorielle, réunissant les multiples parties prenantes du pays pour l'agriculture et les ressources naturelles; sa mission est d'accélérer la transition vers des paysages restaurés durablement.

L'Agence belge pour le développement et le Centre pour le développement de l'innovation de Wageningen. La FAO fournit le secrétariat de cette plateforme qui se réunit maintenant de façon régulière pour poursuivre sa collaboration intersectorielle sur les questions relatives à la finance, au développement de capacité et sur l'action sur le terrain.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/flr/en

GESTION DES BASSINS VERSANTS DES ZONES DE MONTAGNE

Pour leur fourniture en eau, les communautés locales d'Asie centrale et du Caucase dépendent fortement des rivières et ruisseaux provenant des montagnes de la région. Ces écoulements d'eau subissent d'importantes dégradations du fait de la gestion non durable des terres et des ressources naturelles, associées à l'ignorance publique, au manque d'engagement politique, à l'inadéquation des cadres politiques et des capacités institutionnelles et enfin du fait du changement climatique.

Le projet subrégional «Renforcement de capacité pour la gestion durable des écoulements d'eau en Asie centrale et dans le Caucase», mis en œuvre de janvier 2012 à décembre 2015, visait à sensibiliser les décideurs et gestionnaires à des approches de gestion intégrée des bassins versants des zones de montagne et à la préparation de plans de réhabilitation participatifs de ces bassins. Ce projet a permis de fournir une plateforme régionale pour des ateliers et des formations pratiques en renforcement des capacités pour la réhabilitation et la gestion de ces bassins, le développement de pépinières, la production de graines et de jeunes plants et le reboisement de zones arides dans le domaine. Une approche participative a été utilisée pour préparer ce plan de réhabilitation pour le site pilote du projet, le microcaptage de Cholok Kaiyndy, au Kirghizistan.



Ce projet a permis de fournir une plateforme régionale pour des ateliers et des formations pratiques en renforcement des capacités pour la réhabilitation et la gestion de ces bassins, le développement de pépinières, la production de graines et de jeunes plants et le reboisement de zones arides

À partir des expériences d'experts turcs, des préconisations techniques pour réhabiliter les ressources naturelles dans le cadre des bassins versants des zones de montagne ont été rédigées en anglais et en russe pour soutenir le travail des spécialistes et des praticiens en Asie centrale et au Caucase. Environ 110 décideurs et spécialistes du département des forêts d'Azerbaïdjan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, de Turquie et d'Ouzbékistan ont ainsi été formés aux approches participatives et impliqués dans la révision des cadres institutionnels.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/forestry/watershedmanagementandmountains/74920/en

SENSIBILISATION AUX FORÊTS, AUX ARBRES ET AUX PÂTURAGES DANS LES RÉGIONS ARIDES

Mesurant l'importance de l'information dans le domaine de la forêt, des arbres, des pâturages dans les régions sèches fortement affectées par la désertification et la dégradation des terres, la FAO, en partenariat avec l'Institut des ressources mondiales (acronyme anglais: WRI pour World Resources Institute) et l'UICN, a été à l'initiative de la première Semaine de gestion des zones arides en janvier 2015 à Rome, comme partie du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) l'initiative «Action contre la désertification» (acronyme anglais: AAD pour Action Against Desertification). De cette initiative est née la Promesse de Rome pour la gestion et l'évaluation des zones arides; une évaluation mondiale des zones arides a également été initiée en utilisant le Collectif Terre, impliquant plus d'une douzaine de partenaires de régions diverses.

La FAO a lancé l'Initiative pour la restauration des zones arides (acronyme anglais: DRI pour Drylands Restoration Initiative) en 2013 avec le but de recueillir et de partager les connaissances sur les programmes et projets de



restauration des zones sèches au niveau mondial. Cette Initiative a conduit à la publication d'une compilation intitulée *Préconisations mondiales pour la restauration des forêts et paysages dégradés dans les zones arides: favoriser la résilience et améliorer les moyens de subsistance (Global Guidelines for the Restoration of Degraded Forests and Landscapes in Drylands: Building Resilience and Benefiting Livelihoods)*. Ces préconisations ont été lancées en 2015 lors de la 12^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD-COP12).

La première Semaine de gestion des zones arides (Drylands Monitoring Week) a abouti à la Promesse de Rome pour la gestion et l'évaluation des zones arides (Rome Promise on Monitoring and Assessment of Drylands). Une évaluation mondiale des zones arides a également été initiée en faisant appel à une douzaine de partenaires de diverses régions.

Silva Mediterranea soutient de nombreuses initiatives dans la région méditerranéenne. Le groupe de travail *Silva Mediterranea* chargé de travailler sur la foresterie urbaine et périurbaine est, notamment, en train d'étudier les mesures régionales pour évaluer ce type de foresterie, pour développer des politiques et des prises de position et ébaucher des propositions de mise en œuvre régionales. Un autre groupe de travail de *Silva Mediterranea* sur la désertification et la restauration des zones sèches de Méditerranée a été lancé en octobre 2015; son travail mené par la Turquie apportera sa contribution à la mise en œuvre des «Préconisations mondiales pour la restauration des forêts et paysages dégradés dans les régions sèches» dans les pays méditerranéens. Dans le cadre d'un projet financé par la France, des évaluations de la vulnérabilité des écosystèmes forestiers face au changement climatique ont été menées sur des sites pilotes situés dans cinq pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Le potentiel des forêts en matière d'atténuation des changements climatiques a été également estimé.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.fao.org/forestry/aridzone/en





COMPRENDRE LA RELATION ENTRE FORÊT ET SÉCHERESSE

D'immenses zones d'Asie et du Pacifique sont d'ores et déjà sujettes à des phases d'extrême sécheresse, mais l'intensification de leur fréquence, de leur durée et de leur intensité et de l'impact de la chaleur associées au changement climatique pourraient profondément modifier la composition, la structure et la biogéographie des forêts et arbres de cette région. Par exemple, une forte inquiétude porte sur l'augmentation potentielle du nombre d'arbres mourant du fait de la pression exercée par le climat au niveau physiologique et d'autres processus liés au climat, comme les épidémies d'insectes et les feux de forêt. Ce qui se produit au moment où les forêts et les arbres seraient amenés à jouer un rôle d'autant plus important dans l'atténuation de la pression exercée par la sécheresse en procurant de l'ombre et du fourrage pour le bétail, en aidant à la régulation des cycles hydrologiques, et en réduisant la salinité liée à la progression des zones arides.

Parmi les points communs entre les divers pays ayant fourni les études de cas, il est apparu que la sécheresse a un impact majeur sur la forêt et les peuples qui en dépendent du fait d'une plus grande fréquence des feux de forêts, de la vulnérabilité de la forêt aux colonisations d'espèces invasives, enfin par une productivité réduite, et la baisse du service environnemental qu'elle fournit.

En collaboration avec la Science environnementale pour le changement social (Environmental Science for Social Change), la FAO est en train d'établir une étude sur plusieurs pays pour examiner la relation entre forêts et sécheresse en Asie et dans le Pacifique. Cette étude prévoit d'apporter des réponses à trois questions clés, notamment:

- 1) Les sécheresses affectent-elles les forêts et les populations qui en dépendent?
- 2) Quelles sont les implications du changement climatique dans les sécheresses et comment cela impactera-t-il les forêts dans l'avenir?
- 3) Que peut-on et que doit-on faire pour promouvoir un meilleur futur?

L'étude intègre des études de cas provenant de huit pays de cette région: l'Australie, le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, les Îles Fidji, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines. Parmi les points communs entre les divers pays ayant fourni les études de cas, il est apparu que la sécheresse a un impact majeur sur la forêt et les peuples qui en dépendent, tout d'abord du fait la plus grande fréquence des feux de forêts, de la vulnérabilité de la forêt aux colonisations d'espèces invasives, et enfin par une productivité réduite, et par la baisse du service environnemental qu'elle fournit. L'étude sera publiée mi-2016.

POUR EN SAVOIR PLUS
patrick.durst@fao.org



WELCOME TO THE JUNGLE!

SOUTH AFRICA IS PROUD TO HOST
THE PEOPLE OF THE WORLD



WFC2015
XIV World Forestry Congress

7 - 11 SEPTEMBER 2015, DURBAN ICC, SOUTH AFRICA



REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

ALBERT LUTHULI ICC

ENTRANCE

ENTER

ENTER

La somme des connaissances techniques, la qualité et les services au service du travail de l'Organisation



©FAO/Giuseppe Carotenuto

LE XIV^E CONGRÈS MONDIAL FORESTIER OFFRE UNE VISION COORDONNÉE ET GLOBALE DES FORÊTS

Environ 3 900 personnes venant de 142 pays ont assisté au XIV^e Congrès mondial forestier à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2015. Cinq séances plénières, six dialogues thématiques répartis sur trois jours, six événements spéciaux, 180 événements annexes et un échange de haut niveau, impliquant 20 ministres et de

Ce cri de ralliement démontre bien la valeur du Congrès mondial forestier en tant que forum destiné à partager les informations et les connaissances, à débattre les questions critiques et à s'engager en vue d'objectifs communs.

nombreuses autres personnalités officielles éminentes étaient programmés à cette occasion.

L'intense débat accompagné de partage des connaissances sur les divers aspects de l'innovation dans la gestion des forêts et dans la technologie du bois, ainsi que les multiples efforts entrepris pour améliorer la gouvernance des forêts et développer une réelle résilience et la reconnaissance du potentiel représenté par les producteurs forestiers ont fait naître le sentiment aigu d'un regain de vitalité dans le domaine forestier. L'évaluation des ressources forestières mondiales de 2015 (FRA2015), lancée lors du Congrès renforçait cette note positive en indiquant que le taux de disparition de la couverture forestière naturelle est en train de diminuer et que les zones de GDF sont, elles, en augmentation.

Le Congrès a souligné le lien étroit entre les ODD et les forêts et formulé la déclaration d'intentions suivante:

«Les dirigeants et toutes les personnes impliquées dans la pratique forestière dans le monde entier sont prêts à intensifier leurs efforts pour gérer les forêts durablement. La FAO et les autres associations internationales concernées se tiennent prêtes à apporter leur concours pour renforcer la contribution des forêts aux objectifs de développement durable (ODD).»

Ce cri de ralliement démontre bien la valeur du Congrès mondial forestier en tant que forum destiné à partager les informations et les connaissances, à débattre les questions critiques et à s'engager en vue d'objectifs communs. Le XIV^e Congrès mondial forestier a également permis d'articuler une vision commune des forêts et de la foresterie à l'horizon 2050 et au-delà. Les forêts:

- joueront un rôle fondamental pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance;
- feront partie des approches intégrées de l'exploitation des terres pour résoudre les conflits dont elle fait l'objet et capitaliser les bénéfices qui peuvent être obtenus en intégrant les forêts dans l'agriculture;
- apporteront une solution essentielle en ce qui concerne le changement climatique.

Le Congrès a expliqué les actions prioritaires à effectuer pour parvenir à réaliser cette vision.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.fao.org/about/meetings/world-forestry-congress/fr

PARTAGER CONNAISSANCES ET EXPERTISE AVEC UN PUBLIC MONDIAL

Le Programme forestier de la FAO veille à ce que les connaissances spécialisées et l'apprentissage lié à ses travaux atteignent, informent et influencent les comportements des publics visés.

En 2014-2015, le partage des connaissances en foresterie de la FAO comportait une visée mondiale en association avec la Journée internationale des forêts; la couverture médiatique et les produits de communication pour la 22^e Session du COFO et le XIV^e Congrès forestier mondial; la production et le lancement de publications phares telles que *L'état des forêts mondiales 2014 (State of the World's Forests 2014)* et *L'évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (Global Forest Resources Assessment 2015)*. De façon générale, le Département des forêts de la FAO a fait paraître plus de 100 publications au cours de l'exercice biennal; *L'évaluation des ressources forestières mondiales 2015* a été consulté plus de 15 000 fois au cours du premier mois après qu'il ait été publié; le nombre de visiteurs du site FAO Forêt a augmenté de 17 pour cent de 2014 à 2015 (avec pratiquement un demi-million de visiteurs en 2015); le compte Twitter du Département des forêts de la FAO affiche maintenant 17 000 abonnés; et des histoires provenant du Congrès forestier mondial ont été publiées dans plus de 1 500 médias, y compris 142 médias de première importance, au niveau mondial.

Le Département des forêts de la FAO permet aussi de développer la capacité en communication afférente à la forêt, en soutenant des réseaux de communicateurs régionaux et mondiaux et en mettant au point des outils tels que la Boîte à outils en communication forestière.

Chaque mois, les bulletins du Département des forêts de la FAO – *inFO news* et *Infosylva* – sont partagés par une communauté mondiale de lecteurs; ces deux bulletins, ainsi qu'un autre bulletin spécial de nouvelles lancé



©FAO/Giuseppe Carotenuto

lors de la préparation du Congrès forestier mondial et immédiatement à l'issue de celui-ci, ont tout de suite trouvé un public de 20 000 destinataires en 2015. Le Département des forêts de la FAO a aussi eu la responsabilité de trois numéros (y compris un numéro double) de *Unasylva* (revue trimestrielle internationale des forêts et des industries forestières de la FAO), portant sur les forêts méditerranéennes, au cours de l'exercice biennal; sur les forêts, les arbres et les catastrophes; et sur la restauration des forêts et des paysages. La FAO a également publié un catalogue recensant les titres des publications clés et des ouvrages intersectoriels pertinents pour le Congrès forestier mondial.

POUR EN SAVOIR PLUS

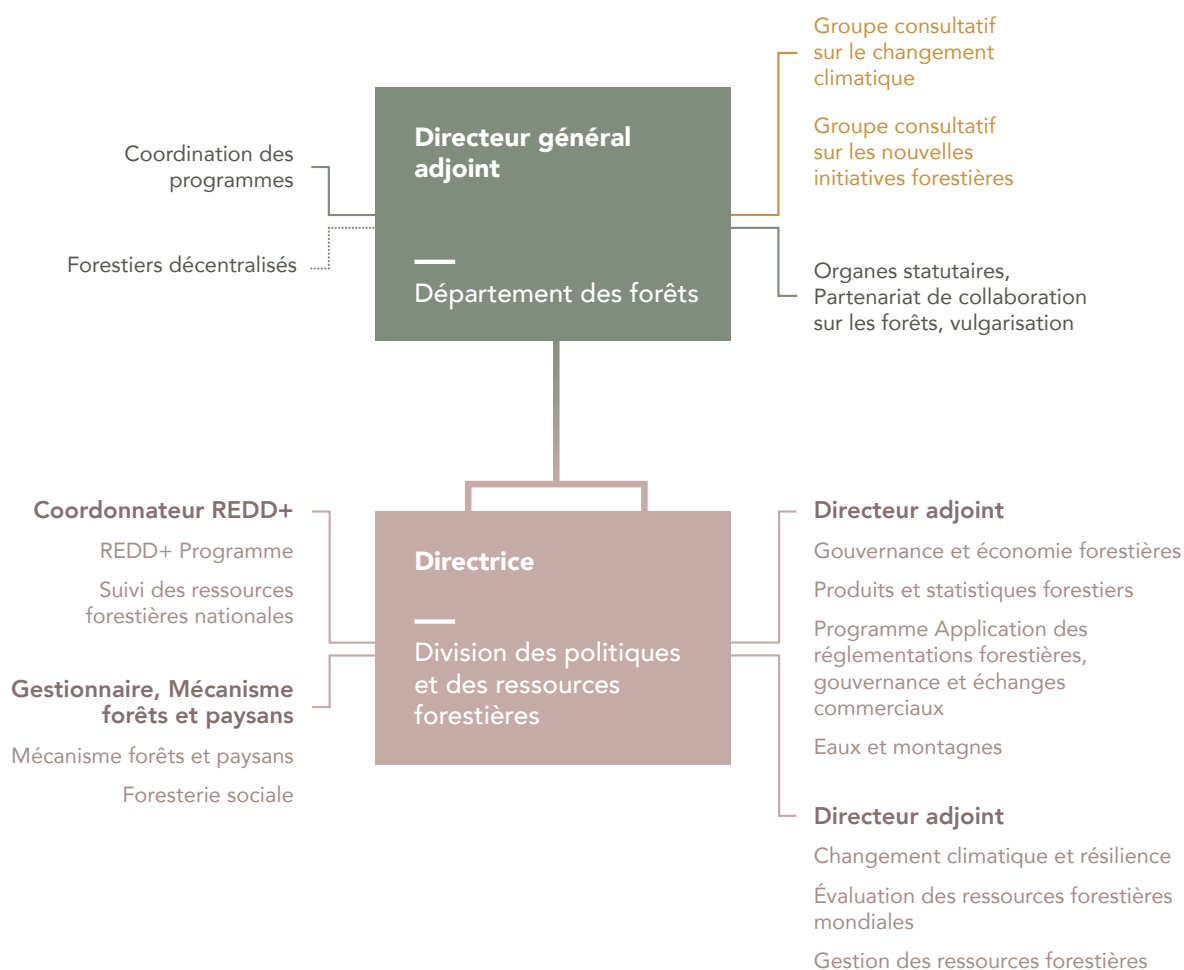
www.fao.org/forestry/communication-toolkit/fr
www.fao.org/forestry/publications/fr

Le Département des forêts de la FAO permet aussi de développer la capacité en communication afférente à la forêt, en soutenant des réseaux de communicateurs régionaux et mondiaux.

Le Programme forestier de la FAO en chiffres

RESSOURCES HUMAINES

À l'issue de l'exercice biennal 2014-2015, le Département des forêts de la FAO comportait 82 professionnels et fonctionnaires au niveau dirigeant au siège et 16 autres professionnels dans les bureaux décentralisés. Au Siège, le Département comptait aussi 31 agents des Services généraux et 111 consultants à court terme et autres ressources humaines hors personnel.

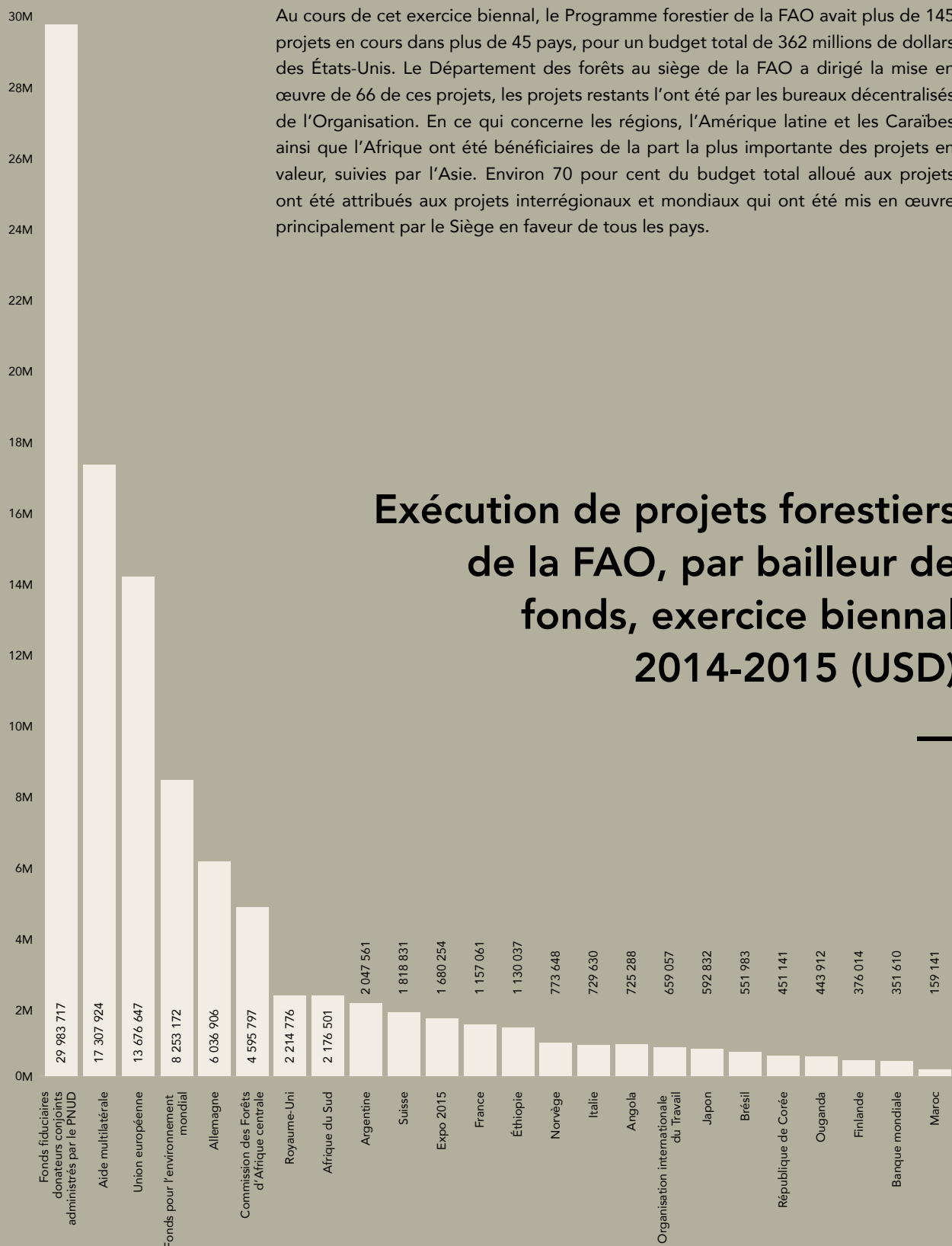


Organigramme général du Département des forêts (mars 2016)

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le financement du programme forestier de la FAO provenant du Programme ordinaire de l'Organisation pour l'exercice biennal 2014-2015 s'est élevé à 28 millions de dollars des États-Unis, soit environ 3 pour cent du budget total du Programme ordinaire. En outre, des contributions volontaires offertes par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des fonds fiduciaires ont permis une contribution d'un montant de 98 millions de dollars des États-Unis pour les deux années.

Au cours de cet exercice biennal, le Programme forestier de la FAO avait plus de 145 projets en cours dans plus de 45 pays, pour un budget total de 362 millions de dollars des États-Unis. Le Département des forêts au siège de la FAO a dirigé la mise en œuvre de 66 de ces projets, les projets restants l'ont été par les bureaux décentralisés de l'Organisation. En ce qui concerne les régions, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Afrique ont été bénéficiaires de la part la plus importante des projets en valeur, suivies par l'Asie. Environ 70 pour cent du budget total alloué aux projets ont été attribués aux projets interrégionaux et mondiaux qui ont été mis en œuvre principalement par le Siège en faveur de tous les pays.



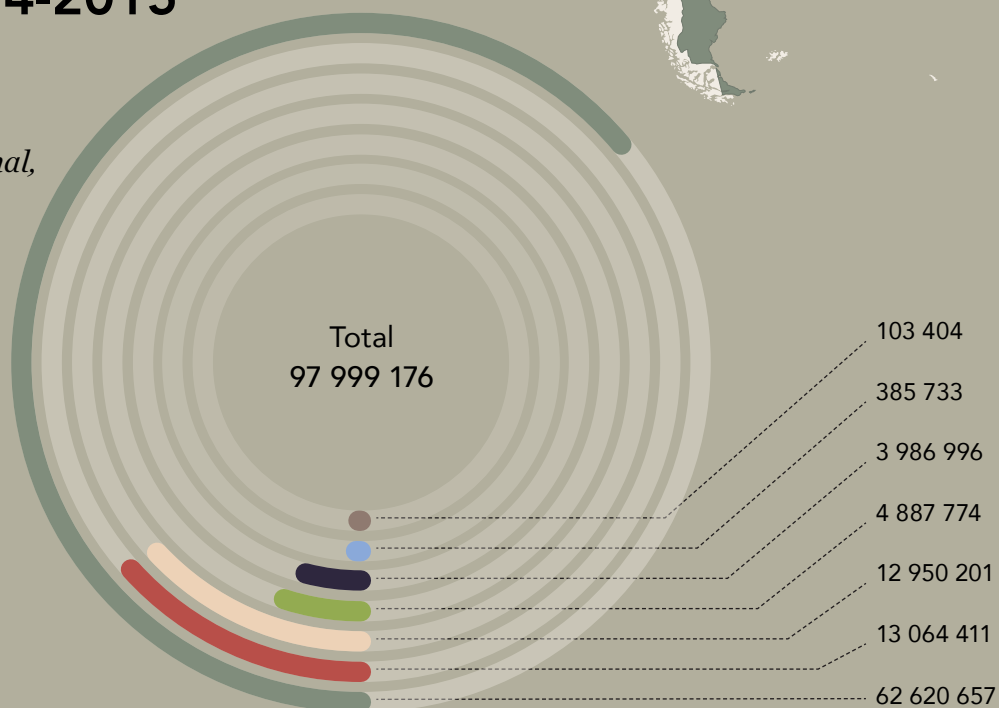
Pays assistés, exercice biennal 2014-2015



Exécution de projets forestiers de la FAO, par région, exercice biennal 2014-2015



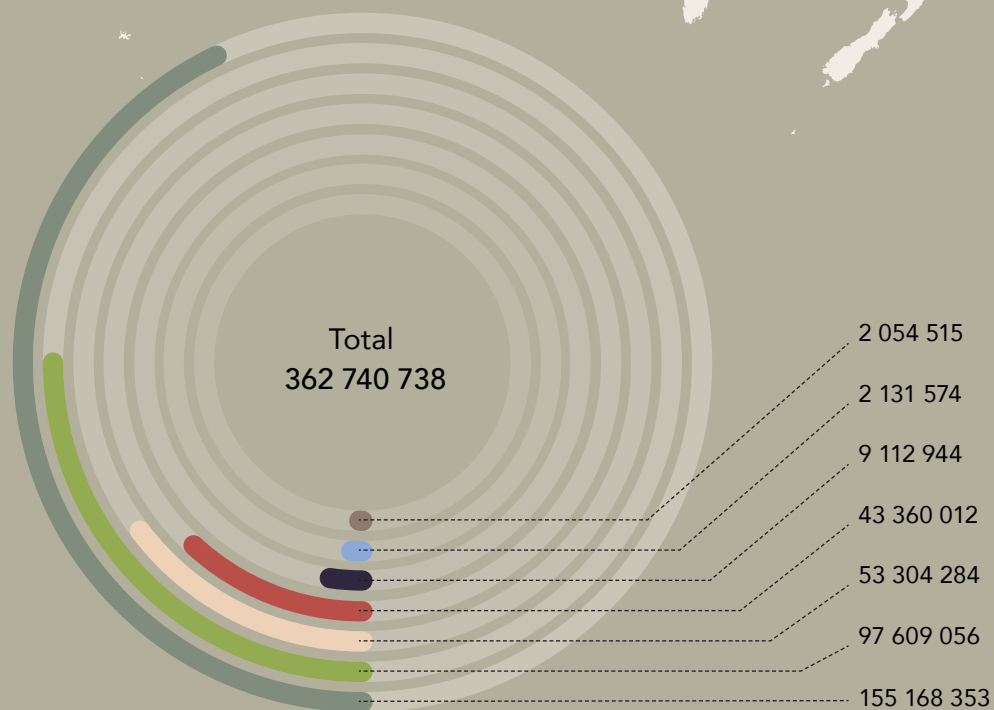
*Sommes, exercice biennal,
2014-2015 (USD)*





Budget des projets, par région

Budget total des projets forestiers de la FAO portfolio, exercice biennal 2014-2015 (USD)



Conception graphique et mise en page:
GABRIELE MARCELLI et JAI TEJERO

Image de couverture:
©Guy Bouchet/AFP Image Forum

Jeune couple à vélo, à Dar es Salaam
en République-Unie de Tanzanie,
passant devant un flamboyant.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: FAO-HQ@fao.org
Site web: www.fao.org/contact-us/fr/

Département des forêts
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: FO-Publications@fao.org
Site web: www.fao.org/forestry/fr/

Bureau régional pour l'Afrique
FAO Building
Gamal Abdul Nasser Road
Accra, Ghana
Courriel: FAO-RAF@fao.org
Site web: www.fao.org/africa/fr/

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
39 Phra Athit Road
Phranakorn District
10200 Bangkok, Thaïlande
Courriel: FAO-RAP@fao.org
Site web: www.fao.org/world/regional/rap/

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Av. Dag Hammarskjöld 3241
10095, Vitacura Santiago, Chili
Courriel: FAO-RLC@fao.org
Site web: www.fao.org/americas/en/

Bureau régional pour l'Europe et l'Asie central
34 Benczur utca
Budapest, Hongrie
Courriel: REU-Registry@fao.org
Site web: www.fao.org/europe/en/

Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
11, El Eslah El Zerai Street
Dokki, Le Caire, Égypte
Courriel: FAO-RNE@fao.org
Site web: www.fao.org/neareast/fr/

Conseil économique pour l'Europe des Nations Unies/FAO
Section des forêts et du bois
Division des forêts, des terres et du logement
Palais des Nations
CH-1211
Genève10, Suisse
Courriel: info.ece-faforests@unece.org
Site web: www.unece.org/forests/welcome.html